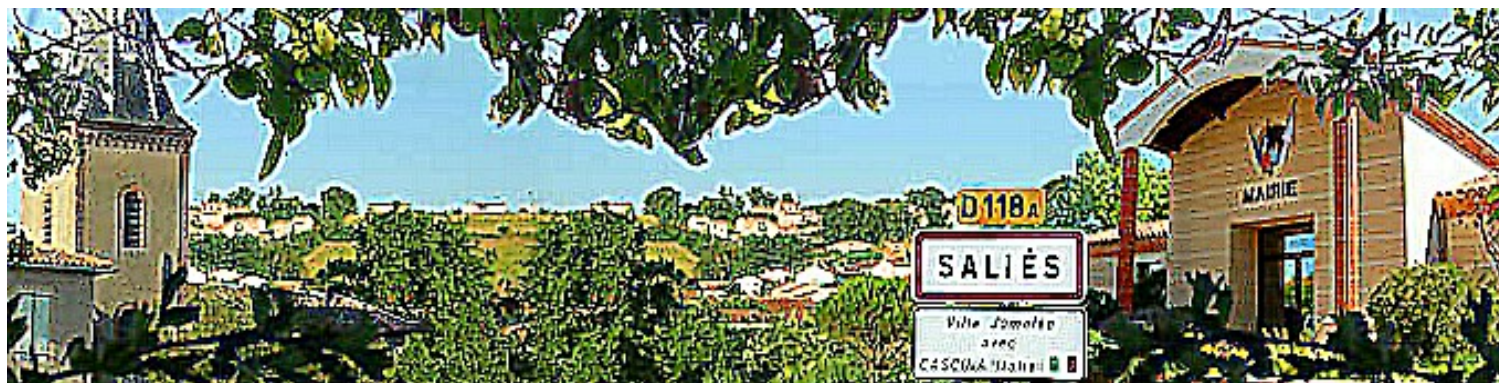


L'ACTUALITE DE SALIES

Bulletin d'information de la municipalité et des Saliessois

Mairie : 1, rue du Petit Bois 81990 SALIES Tél. : 05 63 48 19 30



LIBERTE EGALITE FRATERNITE



Editorial

Octobre 2015

SOMMAIRE

- Editorial
- Santé, développement durable
- C.C.A.S
- Education et vie scolaire
- Parole aux Saliessois
- La vie associative



De nombreux événements ont eu lieu, ou vont avoir lieu à Saliès, notre commune a une vie riche et animée : la sortie culturelle des aînés à Terravina, l'inauguration de l'espace citoyen et solidaire, la fête de l'Olympique de Saliès et bientôt la journée « Zérophyto », le début des tests d'extinction de l'éclairage public...

Pour ceux qui n'ont pas encore sauté le pas, je vous invite à venir participer à la vie communale et à celles des associations de Saliès, Vous en retirerez sans aucun doute de grandes satisfactions.

Vivre à Saliès, c'est vivre dans un milieu privilégié qu'il nous faut préserver ; c'est entre autre l'objet du plan local d'urbanisme qui est en cours.

Cette chance nous impose à la fois d'essayer d'être exemplaires dans nos comportements mais aussi de profiter pleinement de ce qui nous est offert.

Ne plus utiliser de produits phy-

tosanitaires pour le désherbage de la commune, éteindre l'éclairage public à certaines heures de la nuit participent, sous l'impulsion de la communauté d'agglomération, à améliorer la qualité de vie pour nous mêmes et pour la nature de l'ensemble du grand albigeois.

Saliès n'est pas non plus en dehors des événements dramatiques du monde ; c'est pourquoi le conseil municipal, au nom de la commune, s'est portée volontaire pour accueillir une famille de réfugiés dans les locaux municipaux à côté de la maison des associations.

Cela participe du « **vivre ensemble** » qui se traduit par des actions locales envers nos voisins comme envers les populations plus éloignées qui subissent les guerres et les privations.

Encore une fois, ce sont les valeurs de liberté d'égalité et de fraternité qui font la grandeur de la France que l'on habite Paris ou Saliès.



SANTÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Saliès Zéro Phyto : se passer des pesticides, c'est possible...

A partir du 1er janvier 2017, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts, promenades ouverts au public.

La Communauté d'agglomération de l'Albigeois relève le défi de mettre en place le plan « Zérophyto » dès maintenant et nous, représentants de la commune de Saliès, avons décidé de nous associer à cette décision pour deux raisons :

d'abord notre volonté d'avoir un **développement respectueux de l'environnement** et ensuite, plus matériellement, parce que la loi impose des contraintes de stockage et d'usage précises et rigoureuses afin de garantir la sécurité sanitaire tant des personnels qui les manipulent que du public exposé; ce qui pour notre commune aurait été générateur d'un surcoût financier...

La nocivité de ces produits étant donc reconnue, il apparaît nécessaire que chacun apprenne à s'en passer. La première personne concernée est de fait Dominique Estival, notre Agent Technique communal, dont une des tâches importantes est l'entretien et le désherbage des espaces publics. Il devra bénéficier de formation pour faire face à ces transformations et poursuivre un travail de qualité

Pourtant nous sommes tous concernés.

Si nous pouvons, dès à présent, apprendre à nous passer de ces produits, rappelons qu'en 2019 ils seront totalement interdits pour les particuliers ; alors pourquoi ne pas nous emparer ensemble des bons gestes et porter un autre regard sur les plantes indésirables ?

Car ce sont bien elles que nous traquons, c'est bien elles que nous désignons derrière le terme « mauvaises herbes ». Dominique a pour charge de nettoyer les espaces publics de ces herbes et s'inquiète à l'idée de devoir maintenant les laisser croître librement en donnant l'impression que l'entretien

Notre commune **s'engage**

objectif



**ZERO
PESTICIDE**

n'est plus assuré comme avant. Pourtant, au delà des produits maintenant prohibés, il existe d'autres façons de s'en débarrasser : arrachage manuel ou à chaud, balayage régulier des surfaces, paillage et surtout floraison différente....

Rappelons nous que les plantes « indésirables » participent à la biodiversité ; certaines offrent un refuge aux insectes : papillons et abeilles les convoient. C'est un des aspects que la loi LABBE met en avant : **favoriser la biodiversité** en conjuguant entretien et tolérance de plantes indésirables. Des communes comme Nantes, Brest, Epinal et tant d'autres ont déjà décidé d'une telle orientation, et ceci depuis plusieurs années et avec succès. C'est pourquoi nous vous proposons de vous associer à cette **démarche**

responsable de l'environnement en venant participer à une matinée symbolique de **sensibilisation** à d'autres solutions pour remplacer les produits phytosanitaires, le **samedi 14 Novembre à la salle des fêtes**.

Venez nombreux avec vos enfants à cette première action où nous partagerons un pique-nique dans la convivialité.



Ce sera l'occasion de **nous engager ensemble** et de soutenir le travail de notre employé communal dont la pratique va radicalement changer.

Changement également pour chaque Saliessois qui devra **changer de regard**, revoir ses attentes, notamment en tolérant la **présence de quelques herbes** en bord de trottoir ou dans les allées et chemins

comme signes d'une gestion respectueuse de l'environnement, et non d'un manque d'entretien

D'autres journées suivront notamment en Avril, à l'arrivée du printemps.

Les pesticides, comment s'en passer ?

Les pesticides ne sont pas indispensables. Il est possible d'entretenir les espaces communaux autrement.

Des solutions alternatives existent.

Cependant elles demandent plus de temps et plus de moyens. Aussi, la tolérance envers les herbes spontanées est indispensable.



Quelques alternatives aux pesticides en milieu urbain :

- 1 Favoriser le végétal
- 2 Mettre des plantes couvre-sol
- 3 Pailler
- 4 Désherber à la main devant chez soi
- 5 Utiliser la binette
- 6 Désherber à l'eau chaude
- 7 Brûler à la flamme

Eclairage public

Le 10 novembre à partir de 23h30 jusqu'à 5h30 du matin commencera dans de nombreux quartiers de l'agglomération de l'Albigeois des tests d'extinction de l'éclairage public.

Salies y participe ainsi les rues du lotissement du Camps de Carrié, Prés de l'Evêque, du lotissement du domaine de la source, l'impasse des évadés de France seront des zones tests.

Les objectifs de l'extinc-



tion sont multiples : réaliser des économies substantielles en évitant le gaspillage, permettre à la nature de retrouver un cycle d'alternance jour nuit normal, de favoriser également le repos de nous les humains

pour vivre en meilleur santé.

Vous pouvez à ce titre consulter le site de l'ANPCEN <http://www.anpcen.fr> (association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne)

Ce test va durer une année complète, nous tirerons au fur et à mesure les enseignements de cette expérience que nous rapporterons à l'ensemble de la population du Grand Albigeois.

Energie, un enjeu capital

La bonne utilisation de l'énergie, dans les années à venir, sera la clé de la bonne santé environnementale, climatique et économique de la planète...

Les collectivités locales (communes, C2A, département) prennent leurs responsabilités en mettant en place des dispositifs visant à réduire cette consommation. A Salies, nous avons décidé d'agir sur l'éclairage public en réduisant les plages d'éclairage dans certains lieux.

Ce sujet est l'affaire de tous.

Vos élus souhaitent appor-

ter leur soutien à toutes les initiatives personnelles qui iraient dans le sens des économies d'énergie et mettre en place des moyens à votre disposition.

Afin d'aider à la recherche



de solutions, nous avons, dans un premier temps, besoin de faire un état des lieux et, pour cela, nous vous proposons, si vous le voulez bien, de répondre à quelques questions de manière tout à fait anonyme.

Vous trouverez donc, joint à ce bulletin, une enquête à compléter que vous pourrez déposer dans la boîte à lettre de la mairie ou à l'adresse électronique de la mairie :

mairiedesalies@orange.fr

En fonction des résultats obtenus, nous mettrons en place des points d'information dans le bulletin municipal, lors de réunions débats ou de la venue de spécialistes...

Cela devrait permettre d'envisager des solutions pour aller vers une meilleure gestion de l'énergie.

SORTIE DES AÎNÉS du 21 septembre 2015

Dès 7 heures du matin, plus de 40 participants se présentaient devant l'école, levés avec le jour et avec l'envie de profiter pleinement de cette journée.

Départ dans un bus confortable pour Portel-les-Corbières via Toulouse. Un arrêt pour se dégourdir aux environs de Carcassonne avant l'arrivée aux caves de La Terra-Vinéa à 10h30.



Un petit train a conduit tout le groupe à l'entrée des carrières souterraines de gypse transformées en caves viticoles. Descente dans les galeries où sont exposés les barriques et les chais dans un cadre reconstituant par tableaux toutes les étapes de la vinification, de la grappe à la bouteille. Accompagnés par un guide, le groupe a appris l'histoire du vin, des Romains à nos jours, celle aussi de ces carrières de gypse, des mineurs et de la région.

Au sortir à l'air libre, dégustation de vins proposés à la vente. Une mise en bouche avant le repas pris sur place, apprécié par tous dans une ambiance très agréable et très conviviale.



En début d'après-midi, départ pour les salines de l'Île Saint-Martin., près de Gruissan. Après le noir des caves, le bleu du ciel et la chaleur du soleil, le groupe est pris en charge par deux jeunes guides qui expliquent le fonctionnement des salines, leur histoire et leur exploitation, différents des marais salants et des mines de sel. Chacun est reparti avec un sachet de sel. Cette découverte en a satisfait plus d'un. Retour vers Saliès à 16h30 pour être au bercail à l'heure du souper.

Le trajet n'a pas été vain (vu l'achat de bouteilles !) et chacun a pu mettre son grain de sel avec bonne humeur avec même un plaisir certain. Un grand merci à tous et rendez-vous pour une prochaine sortie.



Une belle journée par un temps exceptionnel !

Chronique de l'espace citoyen et solidaire

Dans le dernier bulletin d'information, l'Espace Citoyen et Solidaire vous présentait son origine, ses objectifs et son contenu, annonçant par là même sa mise en route.

Inauguré le 19 septembre dernier en présence de nombreux habitants de la commune, l'Espace proposait de démarrer son existence par la Coupe du Monde de Rugby. Chaque prestation de l'équipe de France a rassemblé entre quinze et vingt supporters aussi passionnés qu'au stade ! La finale approchant, l'Espace vous propose en novembre de traiter du droit des enfants au travers d'une exposition le 4 novembre toute la journée à la salle polyvalente et d'une conférence-débat l'après-midi du 25 novembre à la maison des associations.

L'année se terminera par une animation d'écriture avec la première séance programmée le mardi 1^{er} décembre à 14h30. Pensez à vous inscrire si vous êtes intéressés.

Dès à présent, l'Espace Citoyen et Solidaire prépare le programme du premier tri-



mestre 2016 qui vous sera communiqué courant décembre.

Nous attendons vos propositions avant fin novembre pour établir un programme définitif.

L'Espace a besoin de vous et de vos idées pour prospérer et créer du lien social vivant et partagé.

Tel. : CCAS Mairie de SALIÈS
05.63.48.19.30

Thierry VAREILLES : 06.43.44.82.36

Gestes de secourisme



Une démonstration des gestes de premiers secours aura lieu vendredi 11 décembre à 20h30 à l'espace citoyen et solidaire de Saliès (ancienne école maternelle, au bourg).

Au cours de cette soirée seront abordés, entre autres, les gestes qui permettent de venir en aide à une victime d'un arrêt cardiaque : technique du massage cardiaque et du bouche à bouche, utilisation d'un défibrillateur.

Au delà, l'animateur sera disponible pour répondre à toutes les questions du public liées au sujet et montrer d'autres techniques de secourisme.



EDUCATION ET VIE SCOLAIRE

Rentrée scolaire 2015



Le 1 septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Cette année, ils seront 89 à s'asseoir sur les bancs de l'école (88 l'an dernier). Cette nouvelle rentrée scolaire a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice, Madame Valérie Chassaigne, qui vient de l'Académie d'Aix-Marseille. Elle succède à Madame Pauline Viala-Loy qui a obtenu un poste de direction à St-Sulpice.

Nous souhaitons aux élèves, aux parents et à l'ensemble de l'équipe pédagogique une excellente année.

Mmes FERRERO, FOURES, FREITAS, CHASSAIGNE, DELAIRE.



Parole aux Saliessois

Ce qu'on appelle parfois les "aléas de la vie" m'ont conduit récemment à déménager.

Je ne suis pas très loin de Saliès, mais j'ai tout de même pris la décision d'abandonner mes fonctions d'adjointe au maire. Il ne m'a pas semblé que la conception que je me fais de ce mandat local, au coeur d'un village, était conciliable avec une domiciliation externe.

Je pense en effet que la proximité quotidienne et l'ancrage sont indispensables dans la réalisation des missions de l'adjoint. Cette expérience a néanmoins été riche et m'a beaucoup apportée humainement, c'est avec regret que j'y ai mis fin. Je remercie mes collègues du bureau municipal et les professionnels avec lesquels j'ai travaillé pour Saliès et les Saliessois.

Je vous remercie également pour l'accueil qu'à chaque fois vous m'avez réservé.

Mon engagement pour le village reste intact et je poursuis mon action au sein du conseil municipal, de ses commissions et de celles de l'agglomération, soucieuse de l'intérêt des Saliessois. Nous aurons donc encore le plaisir d'échanger au sujet des projets pour Saliès et ses habitants.

À bientôt, Nadège MOGUEN

1901

La vie associative

Depuis la rentrée de septembre notre équipe de bénévoles vous accueille avec de nouveaux horaires. En effet, la bibliothèque ouvre désormais ses portes : le lundi de 16h30 à 18h30 le jeudi de 16h30 à 18h30



Quels que soient vos goûts en matière de lecture, vous trouverez forcément votre bonheur. Si vous n'êtes pas encore adhérent, c'est très simple : une seule cotisation de 10 euros par an pour toute la famille et vous pourrez emprunter jusqu'à 5 livres pour une durée d'un mois ! Alors n'hésitez plus à pousser la porte de la bibliothèque et à venir emprunter un roman, un documentaire, un album, une BD ou tout autre ouvrage parmi les 4500 à votre disposition. Nous vous rappelons que nous achetons régulièrement des nouveautés et que nous renouvelons aussi notre "stock" grâce aux livres prêtés par la Bibliothèque Départementale du Tarn.

A très bientôt... ! Carole Vaugarny

"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens ... ils ne nous découvrent que leurs meilleures pensées."

13/02/2016

Sortie culturelle

L'Animation et Culture Saliessoise vous propose une sortie culturelle au Théâtre du Pavé à Toulouse pour aller à la rencontre de Camille Claudel. Réservez dès aujourd'hui et profitez d'un tarif à 25 euros/personne (billet d'entrée + transports A/R Saliès-Toulouse inclus).

Inscription →
www.acs81.sopixi.fr
 ou Solange PAULIN
 06.27.10.03.23

J.P. ARMAND
CLAUDEL

**CAMILLE CLAUDEL
 L'INTERDITE !**

Cie Théâtre Cornet à dés
 Durée : 1h20
 Tout public à partir de 16 ans



■ Théâtre | Sous le Pavé

Avec : Hélène Carmona
 Auteurs : Jean-Pierre Armand, Camille et Paul Claudel
 Mise en scène, dramaturgie et scénographie : J-P Armand
 Voix OFF : J-Y Michaux, Michel Oster et Patrick Sabourin
 Musique originale : Hubert Evin / Images Vidéo : Bruno Wagner
 Lumières : Loïc Andraud / Sculptures : Annie Giral / Son : Jean Rigaud
 Enregistrement : Studio de la Manne / Costumes : Marianne Levasseur
 Dispositif scénique : Olivier Hébert / Régie Générale : Gérard Bruneau

« Pas plus qu'à ses contemporains, ce n'est pas par son art que Camille Claudel s'est imposée à la postérité. Plutôt par un désastre : celui de son existence. Sa beauté, sa passion, sa folie, son enfermement. Sa mort était passée inaperçue, après trente ans d'internement, interdite, au milieu de déments : elle était alors oubliée depuis longtemps ».

Notre spectacle vise à surprendre l'artiste maudite dans sa propre lumière enfantant ses démons avec ce défi et cette audace qui n'appartiennent qu'à elle...

Grandiose et subjuguant ! Une adaptation théâtrale magnifique et très intelligente... (Le Magazine)

Spectacle à l'image de l'œuvre de l'artiste : bouleversant, dérangeant, d'une beauté à couper le souffle (La Provence)

février
 9 > 13
 20h30

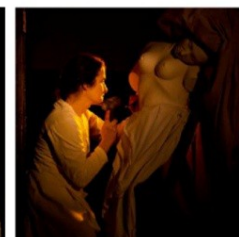


Photo ©Adrien Raybaud

Photo ©Juan Carlos ZAPATA

Avec le soutien de la Mairie de Toulouse, du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, du Conseil Régional Midi-Pyrénées, de La Cave Poésie de Toulouse, du Théâtre Garonne de Toulouse et du Centre Hospitalier spécialisé de Montfavet.

Olympique de Saliès



Cette année, l'Olympique a innové en déplaçant le fête de l'Olympique au mois d'octobre. Traditionnellement, elle avait lieu en fin de saison mais les sollicitations en juin étant nombreuses, il était difficile de trouver une date. C'est donc le samedi 10 octobre que les adhérents et les amis de l'Olympique se sont retrouvés pour une soirée festive. Après une démonstration des majorettes dans la grande salle et la présentation des 35 bénévoles (tous ne pouvaient être présents) qui font « tourner l'association », le punch en apéritif a rencontré un vif succès. Pour les 140 convives présents, il était temps de passer à table pour une soirée des plus conviviale qui s'est terminée sur la piste de danse. Ce genre de rendez-vous est important car il permet aux adhérents des différentes activités de se croiser et, pour les nouveaux, de faire connaissance.

Les fêtes de fin d'année approchant, les membres du conseil d'administration de l'Olympique vont vous solliciter pour le calendrier dont les recettes sont de la plus grande importance pour notre association. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous leur réserverez.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE SALIES

C'est avec grand plaisir que nous répondons à l'invitation de la mairie, afin de vous parler en quelques lignes de l' Association des parents d'élèves de Salies.

Nous débutons l'année avec une équipe de parents d'élèves dynamiques et motivés.

Vous pouvez nous retrouver sur le trombinoscope joint à l'article.

Le but premier de L 'APES est d'organiser des manifestations tout au long de l'année scolaire afin d'aider à financer des projets pédagogiques pour les enfants. Nous tenons à souligner que l'APES permet aussi de créer et de maintenir un lien entre les parents, les élèves et les enseignantes. Il nous semble indispensable de partager tous ensemble des moments de rencontres, d'échanges, et de convivialité!

L'APES soutient la dynamique qui se crée autour de l'école et veut participer activement à la vie de la Commune.

Nous pouvons d'ores et déjà vous faire part du calendrier de nos manifestations :

- Une **Bourse aux jouets/vêtements/puériculture** le 15 novembre. Les Saliessois recevront (ou ont reçu) dans leur boîte aux lettres un bulletin d'inscription ainsi que tous les détails de cette journée.

- En décembre nous aimerions organiser **une vente de sapins de Noël** (Épicéa et Nordman) mais la logistique étant pour l'instant incertaine, nous reviendrons vers vous ultérieurement.

- Le 17 décembre , en partenariat avec l'équipe enseignante, nous organiseront un **spectacle de Noël**.

- Le **Loto** aura lieu le 3 avril 2016

- Une **kermesse** au sein de l'école en fin d'année afin de bien clôturer celle ci.

Enfin, nous voulions remercier tous les parents qui nous soutiennent, en donnant une participation financière à l'APES, ou en se portant volontaire pour l'organisation des diverses manifestations.

Si vous avez des idées sur des choses à organiser, si vous voulez nous rejoindre ou avoir des précisions

sur la vie de l'association n'hésitez pas à nous contacter au 06/27/77/00/83.

Une page facebook est elle aussi en cours de création, n'hésitez pas à la faire partager à vos amis, famille afin que nous puissions l'améliorer! Il vous suffit de mettre dans le moteur de recherche " Association des parents d'élèves de Salies" et de cliquer sur Like!!!

Merci d'avance, à bientôt!

Les membres de l'APES"

a.p.e. salies

Présidente : ① Jézabel AUCAGNE
Vice Présidente : ② Catily BLADET
Secrétaire : ③ Hélène DEVANT
Trésorière : ④ Carine PLOTEAU
Membres actifs : ⑤ Julien SUC
 ⑥ Yoann JASPART
 ⑦ Myriam BLEUSE
 ⑧ Jérémy LUTRAN
 ⑨ Magali ROGER MAURIES

Les parents s'engagent pour l'école

COMITE DE JUMELAGE

Découvrir, échanger, partager, apprendre, donner, recevoir, écouter, parler, rencontrer, comprendre, visiter, organiser, fêter, accompagner, étudier, communiquer, offrir, rapprocher, correspondre, ... sont quelques-uns des verbes d'action qui donne raison au Comité de jumelage de Saliès à promouvoir les échanges européens.

Le comité de jumelage de Saliès, présidé par Isabelle Durand, est constitué en association et soutenu par la mairie qui a fait le choix de déléguer à cette association la mission de mettre en œuvre des actions de jumelage. **L'objectif est de rapprocher les citoyens de pays et de cultures différentes et de promouvoir les relations avec les villes jumelles. La volonté du comité de jumelage est de permettre des échanges directs entre les habitants, des échanges entre associations sportives et culturelles, des échanges à travers l'école... afin de créer des liens d'amitié et de solidarité.**

Pour rappel, la commune est jumelée depuis février 2007 avec Cascina, ville italienne de Toscane entre Pises et Florence. Forte de cette expérience d'échanges (ex : participation aux fêtes médiévales de Cascina, exposition d'artistes italiens à Saliès, soirée théâtrale, soirée à thèmes, chorale), les habitants de Saliès souhaitent tenter une nouvelle expérience avec un village Espagnol. Le comité souhaite trouver des opportunités afin de permettre aux Salies-sois d'échanger avec d'autres villages d'Europe.

Cela va prochainement se traduire par l'organisation d'une délégation mairie et membres de l'association de Saliès qui se rendra à Gérone, jumelée avec la ville d'Albi. Cette initiative fait suite à un échange entre Jean-François Rochedreux et Madame le maire d'Albi, Stéphanie Guiraud-Chaumeil. Elle a proposé que Saliès soit invitée à Gérone pour savoir si des villages aux alentours seraient intéressés de se jumeler avec Saliès, jumelage qui pourrait prendre la forme d'une charte de l'amitié, d'un protocole de coopération...

A ce jour, les bénévoles du comité multiplient leurs efforts pour trouver des communes en Europe. Ils espèrent aboutir à un nouveau projet, mais souhaitent que de nouveaux bénévoles apportent un second souffle. Dans ce cadre, le bénévolat vous donnera l'occasion de découvrir et de partager d'autres cultures, tout en vous associant au développement des relations avec les villes jumelles. C'est une grande richesse pour tous de promouvoir l'interculturalité, le multilinguisme, d'encourager la mobilité européenne des jeunes, de sensibiliser la population aux problématiques de l'environnement avec un regard partagé.

Saliès a une activité associative très riche à la fois sportive et culturelle qui ne peut que séduire une commune de taille identique.

Rejoignez le Comité de Jumelage qui est, en permanence, à la recherche de nouvelles idées et d'enthousiasmes neufs en perspective de ce projet où l'association aura besoin également de personnes sachant parler la langue espagnole.

Le montant de l'adhésion au Comité de jumelage est de 2,50€.

Association :

*Le Jardin Médiéval « Les Clausous »
Siège social : 343, rue du Coustou 81990 Saliès
Adresse postale : 9, rue du Coustou 81990 Saliès
Tél. : 05.63.79.02.20 ou 06.07.74.49.57
E-mail : dominique.lesclausous@orange.fr
Site web: «www.lesclausous.fr »*

L'année 2015 ayant passée très vite, avec ses malheurs et bonheurs, ses soucis et réussites, je vous souhaite que pour 2016 la balance soit bien plus positive, que la santé très importante soit au rendez-vous, que vos chaumières respirent amour et bonheur.

Joyeuses fêtes et bonne année 2016

Dominique et toute son équipe.



Les délibérations du conseil municipal

SEANCE 6 JUILLET 2015

CRÉATION D'UN SERVICE COMMUN COMMUNAUTAIRE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)

Suite à l'arrêt de la mise à disposition gratuite des services déconcentrés de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, il est proposé de mettre en place un service commun géré par la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour assurer ces missions.

Le coût global du service commun fera l'objet d'une ventilation entre chaque commune selon une répartition basée sur le nombre et le coût moyen pondéré des actes administratifs observé sur la période 2012-2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (11 voix pour, 1 abstention), approuve la création de ce service commun.

TRAVAUX DE DÉCORATION DU TRANSFORMATEUR ERDF SITUÉ AU LOTISSEMENT DU CAMP DE CARRIÉ

La commune souhaite réaliser des travaux d'aménagement et de décoration de l'aspect extérieur du transformateur de Distribution Publique situé au lotissement du Camp de Carrié. Il est proposé de réaliser un partenariat avec un groupe de Bachelors I de l'Ecole Européenne de l'Art et des Matières (EEAM) dans le cadre d'un chantier pédagogique.

Ce groupe devra présenter 3 projets de maquettes qui seront soumis aux riverains à travers une exposition et qui pourront donner leur avis. Cette prestation s'élèvera à un montant forfaitaire de 2 500 euros.

L'entreprise ERDF, propriétaire du transformateur, s'engage à verser à la mairie la somme de 500 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (9 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions) approuve le projet de réalisation de travaux d'aménagement et de ce transformateur.

CONTRAT DE PRÉVOYANCE : MONTANT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'EMPLOYEUR

Vu l'avis favorable du comité technique du Centre de Gestion dans sa séance du 16 juin 2015, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité, décide de participer à la protection sociale des agents à hauteur de 8 euros par mois et par agent ayant adhéré à COLLECTEAM.

RÉVISION DES TARIFS GARDE-RIE MUNICIPALE – CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE - ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité, décide de ne pas modifier, à compter du 1er septembre 2015, les tarifs de la garderie et cantine municipale, qui restent les mêmes que l'année dernière.

RÉVISION DES TARIFS DE PARTICIPATION DES FAMILLES / UTILISATION DE LA NAVETTE DU MERCREDI MIDI - ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016 -

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité, décide de baisser les tarifs concernant l'utilisation de la navette mise en place l'année dernière.

Forfait annuel : 1 enfant : 40 € (au lieu de 50 €) / 2 enfants : 70 € (au lieu de 80 €) / 3 enfants et + : 90 € (au lieu de 100 €).

Coût trajet ponctuel hors forfait : 4,50 €.

DÉSIGNATION D'UN VÉRIFICATEUR AUX COMPTES DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE / ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne Karine PANNIS comme vérificateur aux comptes de la Coopérative Scolaire pour l'année scolaire 2014-2015.

ACHAT D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE DESTINÉ À L'ÉCOLE DE SALIÈS

Suite à la demande du personnel enseignant, les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve l'acquisition d'un panneau d'affichage supplémentaire pour l'école de Saliès d'un montant de 132 € TTC.

ACHAT D'UN EVIER, MEUBLE SOUS EVIER, DIVAN ET TABLE BASSE

Dans le cadre du projet de création d'un « Espace Citoyen et solidaire », dans la salle de l'association des parents d'élèves, qui devrait ouvrir ses portes le 19 septembre prochain, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition de ce matériel.

ACHAT D'UN TABLEAU NUMÉRIQUE DESTINÉ À L'ÉCOLE DE SALIÈS

Dans le cadre de l'école numérique, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'acquérir un nouveau tableau numérique afin d'équiper la classe de CE1/CE2.

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2015

ACHAT DE TABLES ET CHAISES POUR L'ÉCOLE DE SALIÈS

Afin de faire face à l'augmentation des effectifs des enfants en cours élémentaire (31 élèves), le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de procéder à l'acquisition de 8 tables individuelles réglables, avec casiers, ainsi que 10 chaises réglables, pour un montant de 1 789.90 € TTC.

ACHAT ET INSTALLATION DE GRILLES DE PROTECTION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, en vue de sécuriser le matériel mis à disposition à l'Espace Solidaire et citoyen, à la maison des Associations, décide d'acquérir et de faire installer des grilles de protection aux fenêtres du local.

ADHÉSION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) DU TARN – COTISATION 2015

Le C.A.U.E. du Tarn exerce des activités de conseil, d'information et de sensibilisa-

tion dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme de l'environnement et du paysage, sans intérêt dans le processus de maîtrise d'œuvre.

Il a été sollicité lors de la réflexion menée sur les travaux à effectuer sur le Domaine de la Source et sera également consulté dans le cadre du PLU et de l'aménagement de chemins piétonniers dès la rentrée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité, décide de renouveler son adhésion au CAUE et décide de lui verser une cotisation de 165.60 €.

DÉNOMINATION DES VOIES DU LOTISSEMENT « LA GRANDE FEUILLERAIE »

Vu le retour du sondage effectué via le Président de l'ASL La Grande Feuilleraie auprès des propriétaires du lotissement, s'étant exprimés en grande majorité en faveur de la rue de la Grande Feuilleraie, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide que la voie du lotissement recevra la dénomination « rue de la Grande Feuilleraie ».

Cette voie sera privée tant que la procédure de rétrocession dans le domaine public ne sera pas effectuée. Les lots 1 et 2 seront rattachés au chemin des Mondets. Le numérotage des maisons sera défini par arrêté.

Des panneaux de signalisation de nom de rue seront apposés en conséquence et les numéros de voirie seront à la charge de la commune.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU TARN : RÉINSTALLATION D'UNE PARTICIPATION DES FAMILLES

La commune de SALIES contribue au financement du fonctionnement du Syndicat mixte de Gestion du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, par le versement d'une participation annuelle.

Pour l'exercice 2015, le montant de cette cotisation est de 2 167,00 €.

Pour la période 2015/2016, 8 enfants domiciliés sur la commune de SALIES sont scolarisés au Conservatoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de fixer la participation par famille à 105 € par enfant pour un enfant inscrit; 95 € par enfant pour 2 enfants inscrits; 85 € par enfant pour 3 enfants inscrits.

DEMANDE DE TITRE DE « MAIRE HONORAIRE DE SALIÈS » POUR MONSIEUR SERGE NEAU

L'honorariat est conféré par le représentant de l'Etat dans le département aux anciens Maires, Maires délégués et Adjoints qui

ont exercé des fonctions municipales pendant au moins 18 ans.

Titre honorifique, il n'est assorti d'aucun avantage financier imputable sur le budget communal.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à la majorité (1 abstention), décide de solliciter auprès de Monsieur le Préfet du Tarn le titre honorifique de « Maire honoraire de SALIES » pour Monsieur Serge NEAU.

HEBERGEMENT TEMPORAIRE DE DEMANDEURS D'ASILE

Dans le contexte actuel d'augmentation du nombre de personnes entrant en Europe pour y demander l'asile, il convient de s'interroger sur nos capacités d'accueil. Monsieur le Maire propose de participer à l'effort de solidarité nationale en réhabilitant un local de la Maison des associations (la cantine de l'ancienne école) occupé par le Comité de Jumelage. Le public concerné sont des demandeurs d'asile ayant acquis le statut de réfugiés après instruction de leur dossier, en lien avec la Préfecture.

La majorité des Conseillers s'accordent sur le fait que cet accueil est la meilleure réponse donnée à l'effort de créer un lien fort dans le village et de travailler sur la question du vivre ensemble.

Prudence à Saliès

A vous **jeunes Saliessois**, nous vous rappelons les consignes de prudence quand vous empruntez les rues des lotissements, que vous soyez sur des trottinettes, skates, rollers, ...

Il est tentant de rouler au milieu de la chaussée sur le bel enrobé en prenant de la vitesse, mais rappelez vous que vous n'avez pas de freins et qu'un véhicule ne pourra s'arrêter s'il est surpris à la sortie d'un virage sans visibilité : alors, **s'il vous plait, prudence !**

Nos joies

Jarod Bernard Jean-Claude BOSC né le 30 mai (8 rue de l'Orée du Bois)

Thiago Maurice Thierry LIBOUREL né le 23 juillet (349 route des Coteaux)

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

4 novembre : exposition droits des enfants (salle des fêtes)

11 novembre : cérémonie à 10h30 (mairie) avec la participation des enfants de l'école

14 novembre : Zéro phyto (salle des fêtes)

15 novembre : Bourse aux jouets / vêtements / puériculture (salle des fêtes)

25 novembre : conférence débat droits des enfants (espace citoyen et solidaire)

11 décembre : démonstration premiers secours (espace citoyen et solidaire)

17 décembre : fête de Noël de l'école

8 janvier : vœux aux Saliessois (salle des fêtes)